

SOCOTEC BELGIUM ASBL





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

Nr 4208

Rapport d'inspection - Installation électrique domest	ique BT / TE	3T existan	te
N° de rapport :	App	Bl	
Demandeur: Ce KTI Collect - Sol Hink	-/-		***********
Personne sur place: M. Rett A. Clecode EAN de l'installation :	NC		
Adresse de la visite: 12. Aix & CHo hele 91	4/200	· Wer	Hexl
Personne sur place :	client · A	KI	gristinia (m.g.
Pófórontial róglamontaira : PGIE art D 271 A 276 his et dérogations 5 271	his □ 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbi : CHECK-LIST-INS-E-11	DI3 Q 210		
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation Protection générale du branci	nement:	5 A	
	nombre de circ	uits terminau	x: 6
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
Doddiption	Litoralo	ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		V	uorog.
		X	
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs	X	1 1	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test	1		
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	1		
	X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	X		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	.,,	100000000000000000000000000000000000000	X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω	X		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement indi	viduel de l'agen	t SOCOTEC E	BELGIUM asbl.
Manquements / Notes :			
A A Dance de plan e lechi que	e de l	in SV	Mork
Conclusion:			
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le procha	in contrôle péri	odique est à	effectuer
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.			
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une	visite complén	nentaire est à	3
exécuter par le même organisme après mise en conformité 📈 au terme de 1	8 mois après s	ignature de l'	acte de
vente.			î
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un exa	men compléme	entaire est à l	exécuter S
par le même organisme en vue de compléter le dossier.			İ
Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,	sa du demandeur	pour réception	acte de exécuter
CUIFARO			1